



LAISSEZ – PASSER MONTAGE / DÉMONTAGE

POUR LES EXPOSANTS, LES INSTALLATEURS, LES PRESTATAIRES ET LES LIVREURS
**OBLIGATOIRE LE 1^{er} SEPTEMBRE, DU 4 AU 7 SEPTEMBRE
ET DU 18 (à partir de 17h30) AU 19 SEPTEMBRE 2023**

Ce document doit être présenté aux agents de sécurité pour accéder dans
l'enceinte de la Foire et devra être apposé sur le pare-brise du véhicule
aux dates ci-dessus.

Pendant la manifestation, il ne donne pas accès aux parkings.

SOCIÉTÉ :	
NOM DU STAND A INSTALLER :	
N° DU STAND :	
NOM – PRÉNOM DU CHAUFFEUR :	
N° DE PORTABLE :	
IMMATRICULATION DU VÉHICULE :	